

TH501 - Théologie I - Bibliologie

Unité TMU	Semestre	Date du cours	Professeurs
3	Hiver-printemps 2024	5 au 9 février 2024 09h00 à 12h00 13h00 à 17h00	Gilles Despins Philippe Viguier

Description

Partie 1

D'un point de vue théorique, cette partie du cours présente l'aspect « historique » de la bibliologie, la doctrine de la Bible. Elle concerne la manière dont Dieu a donné sa révélation par le moyen de l'écriture sous l'autorité prophétique (Ancien Testament) et apostolique (Nouveau Testament). Un accent particulier sera mis sur l'histoire de la Bible française. D'un point de vue pratique, cette partie du cours vise à amener l'étudiant à mieux comprendre les fondements et le développement de la Bible en tant qu'ouvrage littéraire, ce qui aura un impact direct sur son culte personnel et son service pour Christ.

Partie 2

Une étude en bibliologie, la partie « doctrinale » du cours, traitant de la nature de la révélation divine : l'inspiration, l'autorité, l'inerrance et la mise en pratique de la Parole.

Résultats d'apprentissage du cours

Après l'achèvement de ce cours, les étudiants seront mieux équipés en :

- Connaissance et compréhension : les étudiants devraient être capables d'expliquer les principes clés de la bibliologie, la nature de la révélation de Dieu spécifique et générale, l'œuvre divine de l'inspiration des Écritures, l'autorité de la Bible, l'inerrance, la clarté, la mise en pratique dans la vie chrétienne et l'Église.
- Application : Les étudiants devraient être capables d'expliquer le rôle de la bibliologie dans la vie et les ministères chrétiens ; continuer à développer une méthode de recherche théologique efficace ; défendre les doctrines bibliques de l'inspiration, l'inerrance, l'autorité, la clarté, la suffisance des Écritures.

- Analyse et évaluation : Les étudiants devraient être capables d'évaluer la bibliologie par rapport aux vues divergentes, aux mouvements charismatiques et libéraux ; utiliser des recherches avancées pour articuler l'évaluation exégétique et théologique d'une question majeure en bibliologie.

Lectures obligatoires

Lecture du chapitre 2 (74 pages) du livre:

MacArthur, John et Mayhue, Richard (2018). *Théologie Systématique*, Éditions Impact, 1112 pages.

Crampon, Auguste. *Bel et le Dragon, Lueur: un éclairage sur la loi*, [En ligne].

[<https://www.lueur.org/textes/bel-et-le-dragon-crampon-1923.html>] (Consulté en janvier 2024)

Remmers, A. (1998). *L'histoire merveilleuse de la transmission de la Bible : de sa rédaction à nos jours*, Éditions BPC, 72 pages.

Despins, G. (2019). *La Bible Darby et son histoire: Sa rédaction, ses objectifs et ses principes*, Éditions IMPACT, 210 pages.

Lecture de 300 pages d'un des livres suivants:

- Pache, R. (2003). *L'inspiration et l'autorité des Écritures*, Éditions Emmaüs, 303 pages.
- Wells, P. (2015). *Prendre la Bible au mot*, Éditions La Maison de la Bible, 368 pages.
- Warfield, B. B. (2023). *The inspiration and authority of the Bible : Revised and Enhanced*. Classic Warfield Collection, Éditions P&R Publishing, 626 pages.

Lectures optionnelles

Lortsch, D. (2021). *Histoire de la Bible en France*. Éditions Independently Published, 568 pages.

Kuen, A. (1996). *Une Bible. . . et tant de versions !* Éditions EMMAÜS, 264 pages.

Lecture du chapitre 18 du livre:

Enns, P. (2021). *Introduction à la théologie*, Éditions Impact / Clé, 783 pages.

Lecture de la deuxième partie du livre:

Thiessen, H. (2012). *Guide de doctrine biblique*, Éditions IMPACT, 504 pages.

Horaire

Jour	Module	Thème	Lecture
1	7h	Module 1 : le témoignage de l'Écriture à l'Écriture Module 2 : les langues originales de la Bible Module 3 : la préservation, transmission et copie des Saintes Écritures (publication, travail des scribes)	
2	7h	Module 4 : les « familles » de manuscrits (Ancien Testament : Pentateuque samaritain, Qumran, Massorètes (Kethiv et Qere) ; Nouveau Testament : Alexandrie, Byzance, Occident, Césarée) Module 5 : les traductions anciennes (Septante, Vulgate, et autres) et les citations des Pères de l'Église Module 6 : les variantes textuelles (texte critique, textes majoritaires, textus receptus, texte éclectique)	
3A	4h	Module 7 : l'histoire de la Bible française (de Jacques Lefèvre d'Étaples à aujourd'hui ; incluant les « théories de traduction » : essentiellement littérale, équivalence dynamique, libre)	
3B	4h	Module 1 Influences contemporaines Module 2 La révélation divine	
4	3h	Quiz Module 3 L'inspiration de la Parole	Grudem chap. 26-29
	4h	Module 4 L'autorité de la Parole Module 5	

		La clarté de la Parole	
5	3h	Quiz Module 6 L'inerrance de la Parole	L'ascension, Viguiier
	4h	Module 7 La mise en pratique de la Parole	

Travaux et examens

Écrit de recherche

L'écrit de recherche est particulièrement important pour s'appropriier un sujet en profondeur. C'est une opportunité unique pour creuser un sujet et pour développer des aptitudes de recherche.

Les buts de l'écrit de recherche :

- Vous aider à cultiver un amour plus profond pour la Parole
- Vous rendre conscient des écrits majeurs sur un sujet précis, et une opportunité pour les évaluer
- Développer vos aptitudes de recherche académique et d'interaction avec des ressources variées
- Développer vos capacité de comprendre, évaluer, formuler et présenter de manière convaincante un argument théologique
- Incorporer vos aptitudes d'exégèse dans le processus de théologie systématique
- Accroître vos connaissances dans un sujet précis

Vous devez écrire un écrit académique sur la bibliologie

La longueur de l'écrit doit être d'un minimum de **10 pages** et d'un maximum de **13 pages**. Ceci n'inclut ni la page de présentation. ni la bibliographie.

Le format doit suivre le TMS Style Guide, qui suit le format *Turabian* (espacement 1,5 et Times New Roman 12).

La bibliographie démontre l'étendue de vos recherches. Les œuvres citées doivent avoir contribué à l'élaboration de vos arguments.

La bibliographie doit inclure l'utilisation d'au moins 10 ressources académiques, avec un équilibre entre les théologies systématiques, les articles de journaux académiques, les livres spécifiques de théologie, les commentaires, dictionnaires, et œuvres de référence.

Vous devez vous-mêmes choisir le sujet de votre écrit, qui devra être validé par le professeur.

Exemples de thèmes pour l'écrit de recherche en bibliologie :

- La différence entre la révélation générale et la révélation spécifique
- Attaques contemporaines sur la suffisance des Écritures
- Dieu révèle-t-il sa volonté aujourd'hui dans les rêves ?
- La Bible est-elle infaillible ?
- Que faire des passages qui semblent se contredire dans la Bible ?
- La révélation de Dieu est-elle statique ou progressive ?
- Quelle est la place de la Parole dans la vie de l'Église locale ?
- La Bible est-elle claire ?
- En quoi la bibliologie est-elle fondamentale pour construire sa théologie ?
- Les apocryphes devraient-ils être dans le canon protestant ?
- Comment la Parole et l'Esprit agissent-ils ensemble ?
- Pourquoi Jésus est-il appelé Logos ?
- L'illumination selon Jean Calvin
- En quoi la Bible est-elle différente du Coran ?
- La bibliologie de Karl Barth est-elle orthodoxe ?
- Le rôle des visions dans la Bible

Pondération

Quiz 1: 5%

Quiz 2: 5%

Quiz 3: 5%

Quiz 4: 5%

Examen: 15%

Papier de recherche 25%

Rapport de lecture sur la lecture au choix 10%

Rapport de lecture Despins 10%

Rapport de lecture Remmers 10%

Travail sur la NEG: 10%

Temps de travail

TH501 - Théologie I - Bibliologie		
Lecture	Nombre de pages (lecture)	Nombre d'heures de travail (clock work)
Théologie Systématique (chapitre 2) par John MacArthur (74p)	74	2,96
<u>Bel et le Dragon :</u> https://www.lueur.org/textes/bel-et-le-dragon-cramp-on-1923.html	1	0,04
La transmission de la Bible par Arend Remmers, éditions BPC	72	2,88
La Bible Darby et son histoire, par Gilles Despins, éditions IMPACT	210	8,4
Lecture au choix	300	12
Cours	Nombre d'heures d'enseignement	
Enregistrements vidéos	35	35
Quiz	Nombre de minutes de quiz en classe	
Quiz 1 (partie 1)	15	1
Quiz 2 (partie 1)	15	1
Quiz 3 (partie 2)	15	1
Quiz 4 (partie 2)	15	1

Examens	Nombre d'heures d'examen en classe	
Examen final	2	20
Papier	Nombre de pages requis	
Papier de recherche (à remettre le 1er mai 2024)	10	30
Rapport de lecture sur la lecture au choix (à remettre le 15 avril 2024)	3	9
Rapport de lecture sur Despins (à remettre le 15 avril 2024)	3	9
Rapport de lecture sur Remmers (à remettre le 1 avril 2024)	3	9
Travail sur la NEG (à remettre le 1 avril 2024)	4	12
Total		154,28

Politique académique

A. Politique de soumission des travaux en retard :

Pour rester à jour dans un environnement d'apprentissage en ligne, il est essentiel de soumettre les travaux de cours dans les délais impartis. Les étudiants sont tenus de remettre leurs travaux au plus tard à la date limite indiquée dans chaque module hebdomadaire. La remise en temps voulu des travaux de cours permet également à l'instructeur de disposer de suffisamment de temps pour fournir un retour d'information que l'étudiant peut utiliser pour améliorer les travaux de cours restants. En tant qu'étudiant, si vous envisagez de rendre un devoir en retard ou si vous n'êtes pas en mesure de rendre un devoir à temps en raison de circonstances atténuantes, il est important de connaître la politique relative aux devoirs en retard.

Les dates de remise des devoirs, des examens, des quiz et des tests sont indiquées dans la section Calendrier du cours du syllabus et dans les modules hebdomadaires. Les dates d'échéance sont généralement le dimanche soir à 23h59, heure du Pacifique (PT).

Les travaux en retard feront l'objet d'une déduction de 20 % le premier jour de retard et de 10 % chaque jour suivant, à moins qu'un accord préalable n'ait été conclu avec le professeur.

Les dates d'échéance des discussions varient ; les jours spécifiques sont indiqués dans la grille d'évaluation des discussions qui se trouve dans la section du syllabus du cours. Aucune prolongation n'est accordée en cas de retard dans les discussions, quelles que soient les circonstances.

Les étudiants sont encouragés à publier leurs devoirs à l'avance s'ils ne prévoient pas d'être en ligne à la date de remise du devoir.

L'étudiant est encouragé à contacter le professeur dès qu'il commence à prendre du retard dans le cours.

Si un étudiant n'est pas en mesure de télécharger un travail dans la plateforme WorkLeap pour des raisons techniques, il doit envoyer le fichier du travail à l'enseignant sous forme de pièce jointe par courrier électronique afin de prouver qu'il a été réalisé dans les délais.

L'enseignant prendra en considération l'application de la politique relative aux travaux tardifs lorsque des circonstances atténuantes ont empêché l'étudiant de remettre le travail de cours dans les délais impartis. Les circonstances atténuantes sont définies comme des situations telles qu'une hospitalisation, une maladie grave, un accident ou une blessure, un deuil ou une naissance.

B. Politique en matière de malhonnêteté académique :

Chaque étudiant du TMAI doit reconnaître que ses activités professionnelles et académiques doivent être placées sous la Seigneurie du Christ (2 Cor 10:5). C'est le résultat du respect et de l'honneur de la faculté et de l'institution en tant que "personne ayant autorité" (1 P 2:13). C'est le résultat d'un modèle d'excellence académique dans ses études devant un monde qui regarde (Mt 5:16).

Il incombe au membre du corps enseignant de poursuivre les cas présumés de malhonnêteté académique survenant dans le cadre de ses cours. Si un étudiant est reconnu coupable de tricherie, de plagiat ou d'une autre forme de malhonnêteté académique, le professeur est tenu de documenter l'incident par écrit et de soumettre le rapport au directeur du centre de formation.

Au premier incident documenté de malhonnêteté académique, l'étudiant échouera au devoir ou au cours, à la discrétion du professeur, en fonction de la gravité de l'incident. Toute infraction ultérieure documentée de malhonnêteté académique de la part de cet étudiant (qu'elle se produise dans le même cours ou dans tout autre cours suivi par l'étudiant au Centre de formation) entraînera l'échec automatique du cours et le renvoi de l'étudiant de tous les programmes du Centre de formation pour un minimum d'une année académique.

C. Politique en matière de droits d'auteur :

Veillez noter que les droits d'auteur du matériel fourni dans ce cours, y compris les vidéos, appartiennent à leurs créateurs. Les étudiants sont autorisés à utiliser ce matériel pour leur formation et pour suivre ce cours. Tous les autres droits sont limités - il convient de contacter l'instructeur du cours pour obtenir l'autorisation d'utiliser ce matériel à d'autres fins.